

VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 14 MARS 2024

Réunion ordinaire du comité consultatif de l'environnement et du développement durable de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue le 14 mars 2024 à 19 h, en présentiel à la salle Ernest-Choquette du pavillon Jordi-Bonet, à laquelle sont présents :

- M^{mes} Mélodie Georget, conseillère municipale et présidente du comité
Chantal Paquin, membre citoyenne
Joanie Beaulieu, membre citoyenne
Geneviève Poirier-Ghys, Connexion Nature, membre experte
- MM. David Morin, conseiller municipal
Marc-Antoine Robert, membre citoyen
Bernard Delorme, membre citoyen
Antoine Piette, membre citoyen
Marzouk Benali, membre expert
Thomas Hammond, membre expert

Sont absents : M^{me} Marie-Michèle Aubé, membre citoyenne
M. Ghislain Pion, membre citoyen

Tous membres du comité et formant quorum, assisté de :

- M^{me} Mariève Lafontaine, cheffe de division environnement
Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement

CCEDD-24031401

ACCEPTATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 14 MARS 2024

Il est unanimement proposé par les membres du comité

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 14 mars 2024 soit accepté, tel que rédigé.

CCEDD-24031402

ACCEPTATION

ACCEPTATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2023

Il est unanimement proposé par les membres du comité

QUE le compte-rendu de la réunion ordinaire du 8 février 2024 soit accepté, tel que rédigé.

CCEDD-24031403

RECOMMANDATION

NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE DE COMITÉ

ATTENDU QUE selon l'article 6 du *Règlement n° 1194 établissant les règles de régie interne des comités du conseil de la Ville de Mont-Saint-Hilaire*, « 6.3 Le fonctionnaire ou employé de la municipalité est désigné par résolution du conseil pour agir à titre de secrétaire du comité »;

ATTENDU QU'il convient de nommer une personne pour agir à ce titre;

ATTENDU QUE Mariève Lafontaine, cheffe de division Environnement, occupe déjà ce poste,

Il est unanimement recommandé au conseil municipal

DE NOMMER Mariève Lafontaine à titre de secrétaire du comité consultatif de l'environnement et du développement durable.

CCEDD-24031407

ACCEPTATION

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Considérant que l'ordre du jour est épuisé,

Il est unanimement proposé par les membres du comité

QUE l'assemblée soit levée à 21 h 20.

Mariève Lafontaine, secrétaire

Mélodie Georget, présidente